



Comment justifier son du vis a vis d'une sci et un bien immobilier en france

Par **Fabien06**, le 12/11/2020 à 12:34

Bonjour il y a 10 ans de cela mon père a acheter une maison qu'il a aménager en 3 appartement afin de le louer via une sci, il a mis mon frère et ma sœur en associer et est décédé il y a 3 ans de cela .depuis j'essai de me battre en portant plainte contre abus de faiblesse sur personne handicapé car ce bien parmi bcp d'autre n'apparaisse pas sur les legs de succession. mon frère et ma sœur se disent être les possesseur de ces bien malgré des documents comme les changement de statut signé et paraphé par mon père. Comment puis je faire pour montrer au juges cette manœuvre et réclamer mon dû a ce niveau .. en vous remerciant

Par **Zénas Nomikos**, le 12/11/2020 à 16:26

Bonjour,

je vous conseille de consulter gratuitement un avocat près de chez vous. Peut-être que vous êtes lésé dans vos droits de réserve héréditaire.

Par **Fabien06**, le 12/11/2020 à 17:07

Oui j'en ai un depuis 3 ans déjà mais il ne sais comment faire .. j'en profite grâce a l'aide juridique et il me dit d' abandonner mais depuis le début toutes mes plaintes comme la valeurs de autres bien comme la maison principale , le bateaux par exemple.. malgré ses conseil j'ai eu gain de cause les valeurs étaient largement supérieures comparer au prix que donnait mon frère et ma sœur, je suis passer de 10 mil euros a 80 pour l'instant mais il a fallut que je mène ma propre enquête, j'ai même réussi a obtenir une expertise de la maison principal car mon avocat ne fait rien pour m'aider dans ce sens il attend juste que le juges donne son verdict mais je ferais appel si nécessaire et ne sais comment faire pour cette maison en sci